

Gazette Haut Valromey

Hiver
2017

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Le mot du maire	p.1
Repas des anciens	p.2
Collecte des ordures	
Père Noël des écoliers	p.3
Recherche sapeurs - Pompiers volontaires	
Historique Lachat	p.4
Infos pratiques	p.5
Dates à retenir	
Etat civil 2016	p.6

Votre mairie est ouverte

Lundi: 13h30 - 18h

Mardi: 12h - 14h

Jeudi: 9h - 12h

Vendredi: 13h30 - 19h

**RDV possible en cas d'urgence
en dehors de ces horaires.**

Tél : 04 79 87 72 32

Fax : 04 79 87 73 71

Mail : mairie.hautvalromey@orange.fr

Pour communiquer vos infos à la gazette:

info.hautvalromey@orange.fr

www.cc-valromey.fr

cliquer Haut Valromey colonne de droite

Encore une année qui s'achève !



Déjà un an que la fusion des 4 communes qui constituent aujourd'hui HAUT VALROMEY est en place.

Avec les 215 hectares de la forêt du Doubs, la superficie de Haut Valromey est égale à 11000 hectares.

Que de chemin parcouru en si peu de temps, et que l'emploi du temps bien chargé pour tous les élus et le personnel communal. Vos élus ont énormément travaillé cette année et sur plusieurs dossiers. Bien sûr, chacun peut remarquer les travaux de voirie dans nos villages, mais il y a aussi bien d'autres dossiers à gérer, dans l'intérêt de la collectivité et qui sont pour vous beaucoup moins visibles. Il en va notamment de tous les travaux menés dans le cadre du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT). De nombreuses réunions et ateliers ont permis d'élaborer les documents composant ce dossier. Quelques conseillers ont participé pour faire entendre nos remarques. Ce SCOT est en cours de validation.

En parallèle, ont débuté les travaux sur les documents du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est prévu de l'approuver au cours de l'année 2018. Et il sera alors opposable pour toute demande de permis de construire et toute demande de travaux. La commission urbanisme se fait aider par le cabinet Verdi. Plusieurs réunions publiques vous seront proposées d'ici là.

La mise en valeur ainsi que la sécurisation des cœurs de villages sont à l'étude. La commission finances a élaboré un budget unique, renégocié les contrats d'assurances et mis en place des fiches de poste ainsi qu'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal en collaboration avec le cabinet RH.

La commission eau-assainissement a harmonisé les tarifs avec un délai supplémentaire pour le Grand Abergement. L'étude sur la première tranche des travaux d'enfouissement du réseau d'adduction au Petit Abergement se finalise. Les appels d'offres vont être lancés en début d'année 2017.

La commission scolaire renouvelle le contrat « enfance jeunesse » (CEJ) avec un petit changement. La commune Haut Valromey avec l'aide de la CAF est porteuse du contrat en signant des conventions avec les autres communes du Valromey (12 au total).

La commission voirie-forêts-chemins communaux travaille également sur l'inventaire et le classement de la voirie communale, compétence désormais de la CCBS.



Un grand merci à la commission sociale qui a organisé le goûter, le repas des plus de 65 ans ainsi que la venue du Père Noël pour les 73 enfants de la commune.

La commission « employés communaux » organise la mutualisation des employés techniques et administratifs ainsi que celle du matériel.

Pour info : la fibre optique est arrivée à Songieu et à la porte d'Hotonnes. Il va falloir attendre encore un peu pour les raccordements aux particuliers. Par contre pour le haut de la commune ce n'est pas prévu avant 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CC du Valromey est dissoute et nous avons intégré la Com Com Bugey Sud avec une représentativité des 4 maires délégués. Pour continuer de gérer les compétences non reprises par la CCBS, un SIVOM constitué des 12 communes du Valromey s'est mis en place. Le tourisme et la voirie sont les 2 compétences reprises par Bugey Sud.

Les membres du conseil municipal, le personnel de mairie et moi-même vous souhaitons tous nos vœux pour 2017, santé et bonheur. Un prompt rétablissement aux personnes actuellement souffrantes ou hospitalisées de notre commune et aux 733 citoyens officiels de HAUT VALROMEY.

Bonne et Heureuse année 2017 !!!

Le Maire.
Bernard Giraud Guigues.

REPAS DES ANCIENS



114 anciens de plus de 65 ans ont répondu présent pour cette grande rencontre. Un chèque cadeau, à consommer sur la commune, a été offert aux personnes âgées de plus de 70 ans qui n'ont pu se déplacer ce jour-là.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES « TRIMAX »

D'autres containers devraient être installés prochainement sur la commune : Jalinard, Chapelle de Retord et Sothonod. Vous pouvez mettre vos déchets à n'importe quel endroit sur votre route.





PERE NOËL DES ECOLIERS



L'arrivée du Père Noël en calèche

73 enfants ont bénéficié de la venue du Père Noël en calèche cette année, faute de neige, en recevant de ses mains un cadeau. Une collation autour des brûlots a été servie pour l'occasion par la commission sociale, avec des spécialités apportées par les familles des enfants.



RECHERCHE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Notre sécurité en cas d'accident repose sur l'intervention rapide des pompiers de la caserne du Petit Abergement.

Actuellement 12 SPV (Sapeurs-Pompiers Volontaires) forment l'effectif qui sera réduit à 5 en 2018. Ce qui n'est plus viable. Si l'on veut maintenir ces secours de proximité, il va falloir trouver de nouveaux volontaires à former. Seuls 4 actuellement sont formés à toutes les missions. Ils ont réalisé 61 sorties en 2015, et 60 interventions n'ont pas pu se faire, faute d'avoir eu au moins 2 SPV disponibles.

Le lieutenant-colonel Denis Grimaldi, chef de groupe du Bugey, est venu exposer cette situation tragique devant le conseil municipal. Il s'agit donc de trouver des bénévoles sur le haut du Valromey, à former dès à présent pour qu'ils soient **des pompiers** opérationnels le plus tôt possible. Pour se porter volontaire, homme ou femme, il faut être âgé de 16 à 55 ans, passer une simple visite médicale. Ensuite ils suivront une formation prise en charge par les pompiers, une mise à niveau sera prodiguée annuellement. Pour que le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) soit maintenu il faut un effectif minimum de 10 SPV.

En parallèle de cet appel, compte tenu de l'importance de la rapidité de l'intervention sur les séquelles, il nous a été exposé la justesse de former les habitants, sans limite d'âge, **aux premiers secours**. La commune organisera courant 2017 une formation à cet effet : les gestes qui sauvent, utilisation des divers défibrillateurs, etc...

Inscription en mairie dès à présent pour connaître la date retenue.

Pour avoir de plus amples renseignements,

N'hésitez pas à contactez

La mairie de Haut Valromey au 04 79 87 72 32





Historique du site nordique de Lachat Petit Abergement/Haut Valromey



Aux jeux olympiques de Grenoble en 1968, le ski de fond est reconnu discipline olympique. Ce sport connaît alors un rapide essor. Des habitants du Petit et de Ruffieu souhaitent promouvoir le ski nordique et fondent Le Centre Ecole de Ski Nordique de Fond du Haut Valromey (association loi 1901) le 07 Décembre 1974, siège social à la mairie du Petit Abergement. Ce site a été choisi par les particularités de son relief : à travers les combes et les sous-bois, protégé des vents dominants et offrant une grande diversité de paysages et de difficultés techniques.

Le centre ouvre le 22 décembre 1974 à la ferme Chardeyron au Jalinard au Petit Abergement. Au printemps 1976 le projet de la réfection de la fruitière de Lachat germe et les travaux suivent dès l'été. La mise en fonction a lieu le 14 octobre 1978 avec la signature d'une convention de location du bâtiment entre la commune du Petit Abergement et le Centre Ecole de ski du Haut Valromey.

Entre 1979 et 1981, le site s'équipe avec une grande cuisine, des salles hors-sacs, la location de matériel se modernise et le 06 décembre 1982, achat de la première dameuse d'occasion.

C'est l'époque de la création de la ligne TGV Paris-Genève. Une organisation entre la SNCF et le centre permettait à des petits parisiens de passer une journée à la neige.

L'achat d'une cabane pour la vente de cartes au départ des pistes date du 23 novembre 1984. Le 17 décembre, le Centre Ecole de Ski Nordique du Haut Valromey devient l'**association du Centre Montagnard de Lachat**.

Avec la signature de la convention entre la commune du Petit Abergement, Ain Ski de Fond et le Centre Montagnard de Lachat, les tarifs sont homogénéisés avec l'ensemble du massif Le 26 décembre 1986

Le centre continue à s'équiper et le 05 novembre 1988, achat de 30 paires de ski et d'une motoneige 250 Yamaha.

De 89 à 2012 le centre se modernise avec l'achat de matériels plus performants, une rénovation continue des bâtiments et l'aménagement des pistes : 2014 élargissement et nivellement de la piste au niveau du goulet vers le Petit Dombiez.

Depuis 2015 le nouveau matériel permet un traçage avec un faible enneigement. Mise en place d'une équipe de 2 pisteurs/secouristes qualifiés, investissement dans du matériels de secours.

Les nouveautés depuis 2015 : un espace ludique (espace luge, initiation ski de fond, espace snow tubing avec location), une nouvelle signalétique sur les 46kms de pistes de ski de fond et les 27kms en itinéraires raquettes (des circuits totalement indépendants), un parcours "Vert" raquettes aux piétons : un mixte piétons/raquettes avec une contrepartie d'un droit d'accès (2 euros/la journée) aux itinéraires raquettes/piétons pour couvrir les frais d'entretien.

Été 2016, pour tenir compte des remarques des skieurs et des difficultés de damage de l'hiver précédent, le tracé de la piste noire est modifié.

2017 investissement dans du matériel radio pour les secours, projet d'organisation d'une manifestation raquettes (de nuit) ouverte à tous.

Les clients trouvent au centre montagnard de Lachat une ambiance familiale et chaleureuse grâce à l'esprit chalet, les boissons chaudes de la buvette, les deux salles hors très appréciées des écoles et des groupes et le parking pour les cars. Tout est à portée de main : matériel, départ des pistes...

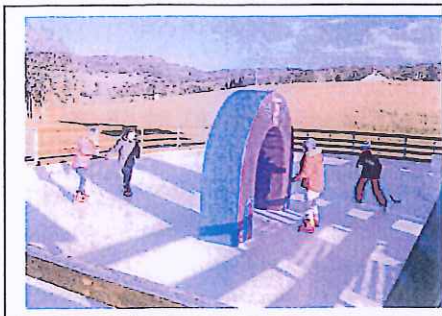
Très prisé des grands rendez-vous : le Raid Blanc en février (une des rares courses d'orientation d'hiver en France), le Trail du Bucheron en mai et bien sûr les courses des clubs locaux. C'est d'ailleurs ici que s'entraînait Corinne Niogret et toute sa génération avant sa médaille olympique de 1992 et la création du stade de biathlon



INFOS PRATIQUES

PATINOIRE

Une patinoire synthétique de 160 m² est installée aux Plans d'Hotonnes. Celle-ci fonctionne quel que soit l'enneigement. Le tarif est de 4 €/h. Elle est ouverte tous les après-midi à partir de 14h. Le GIP du Plateau de Retord a apprécié la collaboration avec la commune et l'OT Valromey-Retord-Grand Colombier



LOCATION SALLE DES FÊTES

Nous disposons sur la commune de 4 salles que l'on peut louer. Les différents tarifs sont disponibles sur demande en mairie. Elles sont mises gracieusement à disposition des associations de la commune pour les réunions après avis de la mairie. Les salles sont aussi gratuites lors d'obsèques.



AIDE A DOMICILE

Il existe sur notre commune deux services d'aide à la personne.

Vous pouvez les contacter si vous êtes âgés, mais aussi en cas d'accident ou de situation de handicap. Toute personne peut avoir recours à ces services, une prise en charge de votre assurance peut être partielle ou totale suivant vos revenus.

Votre contact ADAPA sur le secteur : Mme Célia LABILLE : 04 74 45 59 63 - 54 rue Henriette d'Angeville, 01110 HAUTEVILLE - c.labille@adapa01.com

Ou Magali CHATEL – 04 74 45 59 62 – rue de la Xavière, 01260 CHAMPAGNE – m.chatel@adapa01.com

Nouveau au sein de l'ADAPA, des ateliers prévention et animation sont proposés aux municipalités qui peuvent organiser cette prestation s'il y a une demande.

4 ateliers : travail de la mémoire, utilisation d'une tablette tactile, activité physique ou culinaire, jeu sur des questions de la vie quotidienne.

Votre contact ADMR sur le secteur : Mme Séverine RABILLER : 04 79 87 74 62 – 378 grande rue, 01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY – srabiller@fedo01.admr.org

Déclinaison en 4 gammes : autonomie, domicile, famille, santé.

L'association compte 15 salariés, dont 3 sur notre commune, a réalisé 2200 heures d'interventions sur les 16600 effectuées sur le Valromey.

DATES A RETENIR

14 janvier 10h30 : vœux du maire et inauguration de la salle des fêtes du Grand Abergement

15 janvier 10h : grand prix ski club du Poizat. Combe de la Cuaz au Grand Abergement.

22 janvier : Plans d'Hotonnes, 9h, FOND, BIATHLON : championnat du Lyonnais, challenge Etienne. CSVR

28 janvier : 20h, soirée théâtre à la salle du Grand Abergement. A l'affiche : « in vino veritas » mise en scène Christine Girod. 7 personnes sur scène pour un spectacle chant et clown destiné aux ados et adultes. Dégustation de vins à l'issue de la pièce.



4 février : 13h et 15h, ABSA sport adapté et chrono. CSVR

4 et 5 février : Retordica au Col de Cuvéry. Date de repli pour manque de neige le 18 et 19 avril.

11 et 12 février : 9h, sprint et courses nationales BIATHLON aux Plans d'Hotonnes

18 février : feu d'artifice aux Plans d'Hotonnes

22 février : Plans d'Hotonnes, 18h nocturne team sprint, fond. CSVR

4 mars : 9h30, Plans d'Hotonnes, grand prix CSVR

11 mars : Ste Agathe à l'auberge du Plane. Inscription avant le 1 mars au 06 70 69 56 05

ETAT CIVIL 2016 HAUT VALROMEY

GRAND ABERGEMENT

Naissances : Elisabeth PERRET née le 22/09/2016

Eliott, Philippe, Daniel de Lavenne de la Montoise né le 04/12/2016

PETIT ABERGEMENT

Mariages : Alexia-Anthippi MANIATOPOULOU et Antoine Pascal BRU 06/09/2016

Emmanuel Pierre Auguste TROCCON et Marie-Laure, Camille Simone BAYSSAT 28/05/2016

HOTONNES

Naissances : Jules MORIANGE le 28/03/2016

Baptiste PERRET le 12/04/2016

Mariage : ANCIAN Mathieu et MULLER Bénédicte le 07/05

Décès : BURLET Robert le 02/01/2016

BOBILLON Hélène veuve BAILLY le 12/08/2016

BAILLY Henri le 6/11/2016

SONGIEU

Mariage: Stefan FRITZ et Fabienne JEANNERET le 22/10/2016

Décès : Irène Marie PERRIN épouse MARTINOD – le 31/03/ 2016

René Arthur CHATELAIN le 7/02/ 2016

Marcel LYVET le 30/12/ 2016



Prochaine édition courant mars

« Tu es le maître des paroles que tu n'as pas prononcées, tu es l'esclave de celles que tu as laissé échapper » .Proverbe arabe de Gibran. Allez, on continue...